



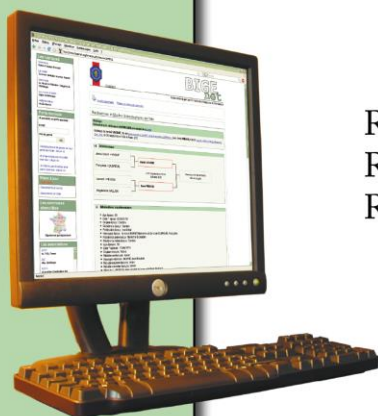
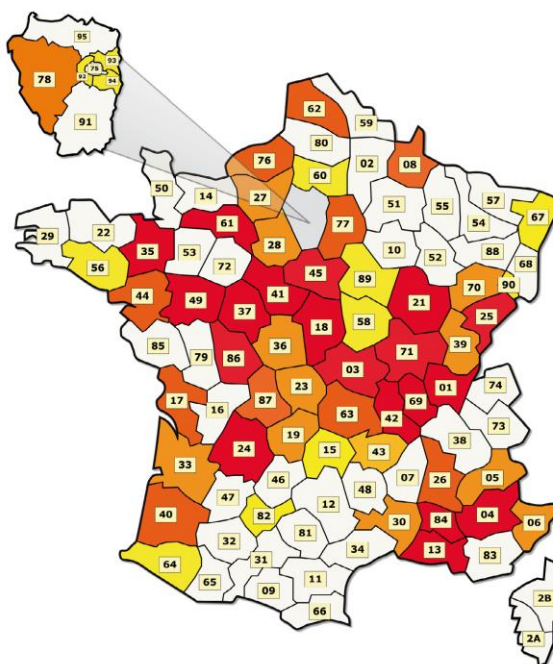
Fédération
Française de
Généalogie

BIGE
net

Accès libre
Pas d'abonnement
Consultation gratuite de l'index
Ajouts et mises à jour hebdomadaires

**54 millions de relevés d'actes
soit 177 millions d'individus**

53 associations participantes



Un service conçu et
réalisé par Triatel

Recherche nationale phonétique
Recherche avancée par département ou par région
Recherche à partir des parents

Des temps d'accès inégalés...

www.bigenet.fr



**XXIII^E CONGRÈS NATIONAL DE GÉNÉALOGIE
POITIERS 2, 3, 4 octobre 2015**

Stand A04

Depuis 2004, la base de données **Bigenet** met à la disposition des internautes l'état civil de la France, des origines jusqu'au début du XX^e siècle. Elle s'enrichit régulièrement de nouvelles références grâce à la participation de **53 associations généalogiques**, pour un total à ce jour de **54 millions** de relevés d'actes, soit **177 millions** d'individus indexés.

Bigenet : les points forts

Chaque responsable de cercle généalogique a accès en permanence à un espace administrateur offrant les services suivants :

- Détail des ventes en temps réel pour le mois en cours
- Détail des ventes pour une période quelconque
- Statistiques mensuelles et annuelles
- Relevés précisant la date d'achat de l'acte, son prix, sa référence
- Accès et modification en temps réel du contenu d'un acte particulier (très utile pour répondre aux réclamations !)
- Accès à **Regis**, outil de test et d'aide à la mise en conformité des fichiers
- Système de réduction automatique pour les adhérents des cercles qui sélectionnent des actes provenant de leurs cercles

- **Wiki** : quand un internaute visualise le relevé d'acte qu'il vient d'acheter, il peut le compléter en saisissant un commentaire qui sera retransmis au cercle pour modération. Ce commentaire peut comporter aussi des liens vers des sites externes autorisés et exclusivement généalogiques, par exemple pour l'affichage de tableaux d'ascendance, de gravures anciennes, de portraits, de photos de village, etc.

Unique!

Bigenet : la transparence des chiffres

- Bigenet est un service conçu et hébergé par Triatel pour le compte de la Fédération Française de Généalogie.
- Bigenet respecte scrupuleusement le travail des associations et des bénévoles.
- Bigenet offre une transparence temps réel des connexions et du nombre d'actes vendus : pas de forfait mais le meilleur reversement aux associations : 75% net !

Le respect du travail des associations

- Bigenet accepte les fichiers en provenance des cercles sans restriction : pas de limitation dans le nombre et la taille des notes et commentaires
- Prise en compte intégrale des fichiers Nimègue
- Téléchargement simplifié des fichiers vers le serveur Bigenet
- Les mises à jour téléchargées sont mises en ligne **sous 48h**, hors week-end et jours fériés
- Rapport détaillé des anomalies rencontrées dans les fichiers
- Annonce des mises à jour sur le réseau social Twitter

- Prise en compte des fichiers Gedcom des adhérents

- Sous certaines conditions, Triatel remet aux associations une **clé USB** dans laquelle est enregistrée l'intégralité de leurs relevés d'actes ainsi que le moteur de recherche Bigenet : plus besoin de WiFi ni de raccordement à un réseau !

Tout fonctionne localement sur un ordinateur !

Unique!

Triatel : une exception économique

- Triatel est une société indépendante entièrement consacrée à la cause des associations généalogiques et de la Fédération Française de Généalogie.
- Triatel se veut une société loin des préoccupations de rentabilité économique « à tout prix » : pas de tee-shirts, pas de tasses à café, pas de cotation en bourse.
- Triatel, c'est 25 ans d'expérience dans le domaine de la généalogie et une connaissance parfaite de l'esprit associatif.
- Triatel, c'est le choix d'un modèle économique basé sur la confiance et l'amitié.

Tous ces points sont repris en détail dans la partie administrative du site www.bigenet.fr, en particulier les pages : Diapo conférence Bigenet 2011 / Diapo conférence Bigenet 2014